

Global Compact - « Communication sur le progrès » - ACOME 2007
MISE EN PLACE DE L'ECO-CONCEPTION CHEZ ACOME

Contributeur au Principe n°9 « ENVIRONNEMENT » : Encourager la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

ACOME a intégré, depuis des années, le Développement Durable dans sa stratégie en s'appuyant sur les valeurs coopératives de l'entreprise. La pérennité économique, le développement social, l'intégration environnementale sont des composantes essentielles de la stratégie et de la politique de développement durable d'ACOME.

Fin 2006, ACOME a affirmé sa politique en s'engageant dans l'éco-conception par la nomination d'un pilote éco-conception. L'éco-conception est un principe de management environnemental visant à intégrer les aspects environnementaux dans la conception et le développement des produits ACOME. Une approche globale de l'ensemble des phases du cycle de vie permet de déterminer, avec l'aide d'outils spécifiques, les impacts environnementaux significatifs tout au long des phases de vie du produit.

Après une phase de sensibilisation interne, un diagnostic a été réalisé sur la perception des concepteurs ACOME vis à vis de l'environnement, du développement durable et de l'éco-conception.

Dans le cadre d'un programme de sensibilisation aux pratiques d'éco-conception soutenu par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et la Région Basse Normandie, ACOME a eu l'opportunité de mener plusieurs projets pilotes sur 2006 et 2007. Le principe a été d'intégrer, dans des projets de conception chez ACOME, la prise en compte de l'environnement par un accompagnement complet à l'éco-conception : formation, rédaction d'un cahier des charges environnemental, utilisation d'outils spécifiques qualitatifs et quantitatifs, recherche d'un optimum technologique, analyse de la sensibilité « environnementale » du marché, éco-communication, mise en place au sein de l'entreprise.

Sur le premier projet pilote, les impacts environnementaux globaux du produit reconçu ont été réduits significativement, notamment sur les phases de fabrication et d'utilisation. L'analyse de la sensibilité « environnementale » marché ainsi que la mise à disposition de Profil Environnemental Produit selon la norme ISO14025 faciliteront la future promotion du produit éco-conçu.

En terme de mise en place de l'éco-conception, les guides méthodologiques et les matrices de compétences développés sont actuellement exploités en interne; les retours de la session de sensibilisation à l'éco-conception seront une base aux futures formations de tous les concepteurs ACOME en bureau d'étude.

Durant le déroulement de ce projet pilote, les divers contacts et outils conçus en collaboration avec un consultant en éco-conception ont été les catalyseurs à la mise en place pratique de l'éco-conception dans l'entreprise. Des jalons forts en éco-conception ont été réalisés dont l'élaboration de la politique éco-conception.

La reconnaissance de l'engagement récent d'ACOME en éco-conception a renforcé l'obtention de l'extension de la certification ISO 14001 à la « conception produits » au cours de l'année 2007.

Mots clés : éco-conception, management environnemental, cycle de vie